



INSPIRATION & TENDANCE

L'industrie vous dévoile ses nouveautés!

Manuel de l'exposant

TABLE DES MATIÈRES

1.	EXPO INSPIRATION & TENDANCE 2026	4
2.	CONTACT À L'AFDICQ.....	4
3.	LIEU DE L'EXPOSITION.....	4
4.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.....	4
5.	HÉBERGEMENT	4
6.	REPAS DU MIDI.....	5
7.	VISIBILITÉ DANS LE CAHIER DES EXPOSANTS	5
8.	HEURES D'OPÉRATION DE L'ÉVÉNEMENT.....	5
9.	MONTAGE	5
10.	DÉMONTAGE.....	5
11.	MONTAGE DE VOTRE MATÉRIEL.....	7
12.	RAPPELS ET RÈGLES POUR EXPOSANTS	8
13.	DIMENSION DU KIOSQUE.....	8
14.	TABLE COCKTAIL ET TABOURETS.....	9
15.	ÉLECTRICITÉ ET INTERNET	9
16.	RESTRICTIONS GÉNÉRALES.....	9
17.	OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT	10

1. EXPO INSPIRATION & TENDANCE 2026

Nous sommes heureux de savoir que vous serez des nôtres pour la 8^e édition de l'Expo Inspiration & Tendance qui se tiendra le 31 mars 2026 au Centrexpo Promutuel Assurance de Drummondville.

Si l'AFDICQ peut proposer des activités comme l'Expo Inspiration & Tendance à ses membres, c'est entre autres grâce aux commandites que les membres fournisseurs se procurent lors de nos différents événements. Par souci d'équité envers les partenaires qui soutiennent nos activités, nous devons nous assurer que chacun d'eux est respecté et reçoit toute la visibilité à laquelle il a droit.

Par conséquent, en participant à l'Expo Inspiration & Tendance, vous vous engagez à porter ou utiliser les différents éléments promotionnels qui sont associés à l'événement (ex. cordons ou étuis de cocarde).

2. CONTACT À L'AFDICQ

Pour toute question, communiquez avec elle au 418 834-0200 ou par courriel à info@afdicq.ca.

3. LIEU DE L'EXPOSITION

Centrexpo Promutuel Assurance de Drummondville - 550, rue Saint-Amant, Drummondville, J2C 6Z3, téléphone : 819 477-5880.

4. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

4.1 Concours Nous sommes inspirants!

Tous les visiteurs de l'Expo seront appelés à voter pour l'exposant qui les aura le plus inspirés, notamment par la diversité des produits présentés. Le fournisseur gagnant remportera un espace à l'Expo Inspiration & Tendance 2027 et le privilège de choisir l'emplacement de son kiosque.

5. HÉBERGEMENT

Si vous désirez réserver une chambre, vous êtes responsable de votre réservation à l'hôtel. L'établissement associé à notre événement est l'hôtel Grand Times, situé au 530, rue St-Amant, à Drummondville.

La date limite de réservation est le 10 février, après cette date les réservations ne seront acceptées que sur disponibilité des chambres de l'hôtel et au tarif alors en vigueur.

Le tarif de l'AFDICQ à l'hôtel Grand Times Drummondville est de 215,99 \$ + tx par chambre régulière, par nuitée, en occupation simple (supplément de 25 \$ par personne supplémentaire).

Réservations au 819 474-5555. Veuillez indiquer le code AFDICQ pour bénéficier du tarif préférentiel. La date limite d'annulation de chambre est le 27 mars 2026.

6. REPAS DU MIDI

Le repas du midi n'est pas inclus dans le coût de réservation du kiosque. Le Centrexpo propose un service de casse-croûte que vous devez réserver d'avance entre **le 18 et 30 mars 2026**: [Commande en ligne Casse-Croûte Centrexpo Promutuel Assurance](#)

7. VISIBILITÉ DANS LE CAHIER DES EXPOSANTS

Tous les exposants et commanditaires seront présentés dans le Cahier des exposants. Une description de l'entreprise, son logo et ses coordonnées seront diffusés.

8. HEURES D'OPÉRATION DE L'ÉVÉNEMENT

L'Expo Inspiration & Tendances aura lieu le **mardi 31 mars 2026, de 10 h à 19 h**. De plus, les visiteurs sont invités à un cocktail qui se tiendra à même l'Expo à compter de 17 h.

9. MONTAGE

Voici l'horaire du montage des kiosques :

JOUR	DATE	HEURE
Lundi	30 mars 2026	14 h à 23 h
Mardi	31 mars 2026	6 h à 8 h (chariot interdit)

Période d'accès au débarcadère :

- Lundi 30 mars : 14 h à 23 h
- Mardi 31 mars : 6 h à 23 h

10. DÉMONTAGE

Voici l'horaire de démontage des kiosques :

JOUR	DATE	HEURE
Mardi	31 mars 2026	20 h à 23 h

Par respect pour les visiteurs encore présents, aucun démontage ne sera permis avant 20 h.

Livraison, adresse et chemin d'accès au débarcadère

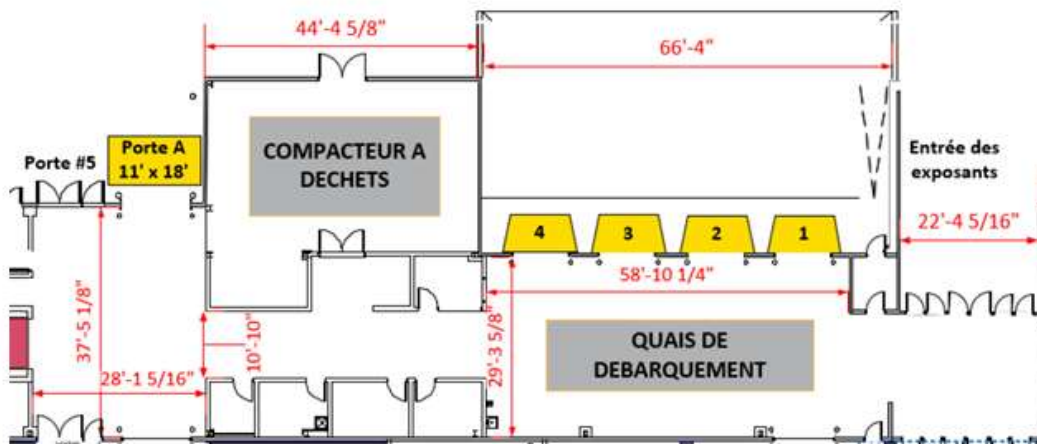
Vous pouvez faire livrer votre matériel au Centrexpo Promutuel Assurance le 30 mars, de 14 h à 23 h, et le 31 avril (jour de l'événement), de 6 h à 7 h. Vous devrez ensuite récupérer votre matériel au débarcadère et le transporter vous-même à votre kiosque. Il y aura un transpalette manuel et deux chariots à votre disposition. Les chariots seront admis dans la salle d'exposition le 30 mars uniquement. Le 31 mars, ils devront être laissés dans le monte-charge.

Votre matériel doit obligatoirement être identifié de la façon indiquée ci-dessous. Toute marchandise non identifiée correctement sera refusée par l'établissement.

550, rue Saint-Amant, Drummondville (Québec) J2C 6Z3

Directions :

- Prendre l'Autoroute 20
- À Drummondville, prendre la sortie 177, direction Boulevard Saint-Joseph/QC-143 S
- En provenance de Montréal, tournez à droite sur le boulevard St-Joseph. En provenance de Québec, tournez à gauche sur le boulevard St-Joseph (traversez le viaduc).
- Tournez à gauche sur le boul. René-Lévesque
- Tournez à droite sur le boulevard des Pins.
- Prendre la 1re entrée pour accéder au débarcadère



Important : Les portes de notre débarcadère sont de 10' de hauteur par 8'6 po de largeur. Le stationnement n'est pas permis au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.

Le matériel fragile doit être clairement identifié à cet effet sur la boîte et le libellé de livraison.

Libellé de livraison

Nom de l'expéditeur
Adresse
Téléphone
Nombre de boîtes
Transporteur et numéro de téléphone

Centrexpo Promutuel Assurance
550, rue Saint-Amant
Drummondville (Québec) J2C 6Z3
Entrée arrière (débarcadère)
Nom de la compagnie exposante
Numéro du kiosque

Important : Tout le matériel ou palette excédant 1 500 livres doivent obligatoirement indiquer le poids du contenu sur l'emballage.

11. MONTAGE DE VOTRE MATÉRIEL

Débarcadère

Quatre quais de chargement et de débarquement sont prévus afin de minimiser le temps de montage/démontage. Ces derniers sont accessibles par l'arrière de l'établissement.

Pour le matériel de très grande dimension, deux portes d'une grandeur de 16' x 18' ont été prévues et sont accessibles par la salle C (côté du boulevard des Pins). Selon les événements tenus dans la bâtisse, il est possible que les portes accessibles via la salle C ne puissent pas être utilisées. Si besoin il y a, vous devez vérifier les possibilités d'usage avec le Centrexpo Promutuel Assurance. Les heures d'ouverture du débarcadère sont déterminées avec les organisateurs de l'événement.

Important : Il est STRICTEMENT INTERDIT D'UTILISER LES PORTES DU LOBBY SIGNATURE POUR LE MONTAGE ET LE DÉMONTAGE. Pour entrer ou sortir du matériel, les exposants doivent utiliser les portes du débarcadère

Transport de marchandises interne

Aucun transport de marchandises n'est toléré durant les heures d'ouverture du salon.

Dans le but d'accommoder les entreprises qui devront entreposer leur matériel jusqu'au lendemain de l'Expo (jusqu'au 1er avril, 10 h, maximum), un espace dédié situé près de la porte du débarcadère sera réservé. Il est de la responsabilité de l'exposant d'apporter tout son matériel à l'endroit dédié. Le matériel devra être bien identifié pour les transporteurs qui viendront le récupérer.

12. RAPPELS ET RÈGLES POUR EXPOSANTS

Il est interdit de rentrer ou de sortir la marchandise par les portes en avant du bâtiment, sauf s'il s'agit d'un article porté aux bras et qui ne dépasse pas 2 pieds cube.

Les livraisons à l'avance ou les ramassages après l'évènement sont acceptés moyennant des frais d'entreposage de 95,00 \$ par jour, par palette ou 10,00 \$ du pied cube par jour si l'article est plus petit. Les articles laissés sans avis seront sortis à l'extérieur du bâtiment et nous ne nous portons pas responsables de dommages ou du vol de ceux-ci.

La nourriture et les boissons venant de l'extérieur sont interdites en tout temps lors des heures d'ouverture du casse-croûte ou de salle à manger, le responsable du service à la clientèle est autorisé à inspecter votre kiosque et vous demander de sortir des items interdits à l'extérieur du bâtiment.

Notez que le Centrexpo Promutuel assurance fournit des efforts quotidiens qui rendent ses opérations écoresponsables, d'ailleurs, le centre possède la certification élite de Recyc-Québec. Conséquemment nous vous demandons de collaborer collectivement à l'effort écoresponsable en :

- Triant les déchets dans les stations prévues (compost, recyclage, consignes).
- Utilisant des objets compostables ou réutilisables pour vos échantillons de dégustation.
- Les bouteilles de plastique à usage unique sont interdites dans l'ensemble du bâtiment. Nous vous recommandons d'avoir de gourdes qui pourront être remplies dans nos stations d'eau traitée. Si vous ne voulez pas remplir votre gourde, alors on vous demande d'acheter de l'eau en verre ou en canette pour le personnel de votre kiosque. Si vous ne trouvez pas un produit adapté, le Centrexpo pourra vous vendre des caisses de canettes KANDO au prix de 30,00\$ la caisse de 24 canettes.

13. DIMENSION DU KIOSQUE

Chaque espace mesure 10 pieds de largeur sur 10 pieds de profondeur. Il est possible de réserver deux espaces pour obtenir un kiosque de 20 pieds de largeur sur 10 pieds de profondeur.

Les kiosques sont aménagés avec un rideau derrière et des divisions (rideaux) de 3 pieds de hauteur de chaque côté.

Si vous prévoyez un aménagement imposant comprenant des côtés de plus de 3 pieds de hauteur qui pourraient nuire à votre voisin, veuillez nous prévenir afin que nous puissions vous assigner un endroit adapté à vos besoins particuliers.

Les planchers sont en béton.

Voici ce qu'inclut la location d'un espace :

- Un espace de 10 pieds de largeur sur 10 pieds de profondeur avec rideau noir de 8 pieds de hauteur en fond de kiosque
- Un rideau de 3 pieds de hauteur comme mur séparateur sur les côtés
- Une table de 6 pieds avec nappe
- Deux chaises

14. TABLE COCKTAIL ET TABOURETS

- Si vous avez besoin d'une table cocktail et de deux tabourets à votre kiosque, vous devez nous en informer au moins 30 jours à l'avance.
- Le coût de location est de 250 \$.

15. ÉLECTRICITÉ ET INTERNET

Si vous avez besoin d'électricité et/ou d'un accès Internet sans fil à votre kiosque, vous devez nous en informer au moins 30 jours à l'avance.

- Le coût de l'électricité est de 175 \$.
- Le coût du combo électricité et Internet sans fil est de 250 \$.

16. RESTRICTIONS GÉNÉRALES

Veuillez prendre note que les restrictions suivantes s'appliquent aux exposants et à la main-d'œuvre utilisée pendant les périodes de montage et de démontage.

17.1 Aires communes

L'exposant ne doit en aucun temps obstruer les couloirs, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, halls, moniteurs de signalisation, écrans au plasma, issues de secours ou autres salles de l'immeuble.

17.2 Consommation de breuvage lors du montage et du démontage

Afin de minimiser les risques d'accident, et à moins d'une entente particulière, aucune boisson alcoolisée n'est tolérée durant les périodes de montage et de démontage.

17.3 Prévention des incendies

L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Il doit respecter les [normes et règlements de sécurité](#) du Service de protection contre l'incendie de la ville de Drummondville.

17. OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT

18.1 Assurances

L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité ». L'AFDICQ et le Centrexpo Promutuel Assurance de Drummondville n'assument aucune responsabilité quant aux dommages causés par le feu, l'eau, les accidents, le vol, le vandalisme et autres causes dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble. Ces restrictions s'appliquent aux dommages corporels et aux dommages matériels qui pourraient affecter les produits, kiosques, équipements ou décorations.